

TABLEAU "A modifié " DEPENSES DU TITRE I POUR L'ANNEE 2019

En Dinars

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE PREMIER: ASSEMBLÉE DES REPRESENTANTS DU PEUPLE	
01		Rémunérations Publiques	<u>27 745 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	14 863 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	12 642 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	240 000
02		Moyens des Services sans changement	<u>3 582 000</u>
03		Interventions Publiques sans changement	<u>1 130 000</u>
		TOTAL DU CHAPITRE 1 =	32 457 000
		CHAPITRE 2 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
01		Rémunérations Publiques	<u>99 420 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	2 750 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	95 912 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	365 000
	01.124	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	53 000
	01.125	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	340 000
02		Moyens des Services sans changement	<u>18 927 000</u>
03		Interventions Publiques sans changement	<u>2 353 000</u>
		TOTAL DU CHAPITRE 2 =	120 700 000
		CHAPITRE 3 : PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT	
01		Rémunérations Publiques	<u>134 737 000</u>
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	73 135 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	408 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	61 194 000
02		Moyens des Services sans changement	<u>16 497 000</u>
03		Interventions Publiques sans changement	<u>32 499 000</u>
		TOTAL DU CHAPITRE 3 =	183 733 000
		CHAPITRE 4 : MINSTERE DE L'INTERIEUR	
01		Rémunérations Publiques	<u>2 782 698 000</u>
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	2 584 529 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	764 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	181 405 000
	01.139	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger par programme	16 000 000
02		Moyens des Services sans changement	<u>211 000 000</u>
03		Interventions Publiques sans changement	<u>30 240 000</u>
		TOTAL DU CHAPITRE 4 =	3 023 938 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 5 : MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT	
01		Rémunérations Publiques	48 742 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	23 950 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	2 242 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	22 550 000
02		Moyens des Services sans changement	8 778 000
03		Interventions Publiques sans changement	503 849 000
		TOTAL DU CHAPITRE 5 =	561 369 000
		CHAPITRE 6 : MINISTERE DE LA JUSTICE	
01		Rémunérations Publiques	534 091 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	532 834 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 257 000
02		Moyens des Services sans changement	60 255 000
03		Interventions Publiques sans changement	11 155 000
		TOTAL DU CHAPITRE 6 =	605 501 000
		CHAPITRE 7 : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	
01		Rémunérations Publiques	151 677 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	14 662 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	15 000
	01.139	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger par programme	137 000 000
02		Moyens des Services sans changement	58 576 000
03		Interventions Publiques sans changement	35 045 000
		TOTAL DU CHAPITRE 7 =	245 298 000
		CHAPITRE 8 : MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	
01		Rémunérations Publiques	2 096 364 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	2 089 625 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 800 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	4 939 000
02		Moyens des Services sans changement	268 968 000
03		Interventions Publiques sans changement	30 945 000
		TOTAL DU CHAPITRE 8 =	2 396 277 000
		CHAPITRE 9: MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES	
01		Rémunérations Publiques	93 953 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	93 933 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	20 000
02		Moyens des Services sans changement	16 940 000
03		Interventions Publiques sans changement	9 903 000
		TOTAL DU CHAPITRE 9 =	120 796 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 10: MINISTERE DES FINANCES			
01		Rémunérations Publiques	676 863 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	676 723 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	140 000
02		Moyens des Services sans changement	41 617 000
03		Interventions Publiques sans changement	6 591 000
TOTAL DU CHAPITRE 10 =			725 071 000
CHAPITRE 11: MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERES			
01		Rémunérations Publiques	48 132 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	48 132 000
02		Moyens des Services sans changement	3 757 000
03		Interventions Publiques sans changement	833 000
TOTAL DU CHAPITRE 11 =			52 722 000
CHAPITRE 12 : MINISTERE DU DEVELOPPEMENT, DE L'INVESTISSEMENT ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE			
01		Rémunérations Publiques	61 790 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	9 504 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	52 286 000
02		Moyens des Services sans changement	9 494 000
03		Interventions Publiques sans changement	1 563 000
TOTAL DU CHAPITRE 12 =			72 847 000
CHAPITRE 13: MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PECHE			
01		Rémunérations Publiques	599 960 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	546 531 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	4 282 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	49 147 000
02		Moyens des Services sans changement	31 944 000
03		Interventions Publiques sans changement	16 863 000
TOTAL DU CHAPITRE 13 =			648 767 000
CHAPITRE 14: MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES			
01		Rémunérations Publiques	31 477 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	10 279 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	21 198 000
02		Moyens des Services sans changement	5 320 000
03		Interventions Publiques	2 539 011 000
	03.336	Dépenses des interventions par programme	2 538 850 000
	03.338	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	161 000
TOTAL DU CHAPITRE 14 =			2 575 808 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 15: MINISTERE DU COMMERCE :	
01		Rémunérations Publiques	39 184 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	30 004 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 972 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	7 208 000
02		Moyens des Services sans changement	6 925 000
03		Interventions Publiques sans changement	1 881 242 000
		TOTAL DU CHAPITRE 15 =	1 927 351 000
		CHAPITRE 16: MINISTERE DES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	
01		Rémunérations Publiques	15 439 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	14 649 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	790 000
02		Moyens des Services sans changement	3 110 000
03		Interventions Publiques sans changement	3 018 000
		TOTAL DU CHAPITRE 16 =	21 567 000
		CHAPITRE 17: MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	
01		Rémunérations Publiques	56 021 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	2 176 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 995 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	51 850 000
02		Moyens des Services sans changement	10 356 000
03		Interventions Publiques sans changement	368 000
		TOTAL DU CHAPITRE 17 =	66 745 000
		CHAPITRE 18 : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
01		Rémunérations Publiques	103 300 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	100 371 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	2 662 000
	01.139	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger par programme	267 000
02		Moyens des Services sans changement	53 681 000
03		Interventions Publiques sans changement	2 521 000
		TOTAL DU CHAPITRE 18 =	159 502 000
		CHAPITRE 19: MINISTERE DU TRANSPORT	
01		Rémunérations Publiques	18 368 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	13 825 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	4 543 000
02		Moyens des Services sans changement	3 039 000
03		Interventions Publiques sans changement	450 823 000
		TOTAL DU CHAPITRE 19 =	472 230 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 20: MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>169 401 000</u>
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	153 934 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	2 617 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	12 850 000
02		<u>Moyens des Services</u> sans changement	<u>16 453 000</u>
03		<u>Interventions Publiques</u> sans changement	<u>54 992 000</u>
		TOTAL DU CHAPITRE 20 =	240 846 000
		CHAPITRE 21: MINISTERE DES AFFAIRES DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>523 328 000</u>
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	514 085 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 343 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	7 900 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>26 690 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens des services par programme	15 646 000
	02.237	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	9 794 000
	02.238	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	1 250 000
03		<u>Interventions Publiques</u> sans changement	<u>41 390 000</u>
		TOTAL DU CHAPITRE 21 =	591 408 000
		CHAPITRE 22: MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE DE L'ENFANCE ET DES SENIORS	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>114 616 000</u>
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	113 237 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	97 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 282 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>9 100 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens des services par programme	1 349 000
	02.237	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	7 506 000
	02.238	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	245 000
03		<u>Interventions Publiques</u> sans changement	<u>21 303 000</u>
		TOTAL DU CHAPITRE 22 =	145 019 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 23: MINISTERE DE LA SANTE			
01		Rémunérations Publiques	1 733 040 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	1 665 978 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	11 475 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	55 587 000
02		Moyens des Services	130 306 000
	02.236	Dépenses des moyens des services par programme	7 621 000
	02.237	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	114 015 000
	02.238	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	8 670 000
03		Interventions Publiques sans changement	6 565 000
TOTAL DU CHAPITRE 23 =			1 869 911 000
CHAPITRE 24: MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES			
01		Rémunérations Publiques	189 873 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	172 879 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	994 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	16 000 000
02		Moyens des Services	14 132 000
	02.236	Dépenses des moyens des services par programme	7 132 000
	02.237	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	4 640 000
	02.238	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	2 360 000
03		Interventions Publiques	1 524 503 000
	03.336	Dépenses des interventions par programme	1 521 550 000
	03.337	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	2 313 000
	03.338	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	640 000
TOTAL DU CHAPITRE 24 =			1 728 508 000
CHAPITRE 25: MINISTERE DE L'EDUCATION			
01		Rémunérations Publiques	5 266 738 000
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	5 261 438 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	5 300 000
02		Moyens des Services	298 749 000
	02.236	Dépenses des moyens des services par programme	200 568 000
	02.237	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	96 842 000
	02.238	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	1 339 000
03		Interventions Publiques sans changement	66 090 000
TOTAL DU CHAPITRE 25 =			5 631 577 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 26: MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>1 199 377 000</u>
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	1 151 496 000
	01.137	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	27 675 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	17 786 000
	01.139	Rémunération du personnel exerçant à l'étranger par programme	2 420 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>89 921 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens des services par programme	8 297 000
	02.237	Subventions aux établissements publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	77 307 000
	02.238	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	4 097 000
	02.239	Frais de fonctionnement des services à l'étranger par programme	220 000
03		<u>Interventions Publiques</u> sans changement	<u>244 902 000</u>
		TOTAL DU CHAPITRE 26 =	1 534 200 000
		CHAPITRE 27: MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>332 914 000</u>
	01.136	Dépenses des rémunérations publiques par programme	15 278 000
	01.138	Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	317 636 000
02		<u>Moyens des Services</u> sans changement	<u>27 183 000</u>
03		<u>Interventions Publiques</u> sans changement	<u>2 143 000</u>
		TOTAL DU CHAPITRE 27 =	362 240 000
		CHAPITRE 28: LE CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE	
01		<u>Rémunérations Publiques</u> sans changement	<u>2 500 000</u>
02		<u>Moyens des Services</u> sans changement	<u>3 000 000</u>
03		<u>Interventions Publiques</u> sans changement	<u>300 000</u>
		TOTAL DU CHAPITRE 28 =	5 800 000
		CHAPITRE 29 : LE TRIBUNAL CONSTITUTIONNEL	
01		<u>Rémunérations Publiques</u> sans changement	<u>1 652 000</u>
02		<u>Moyens des Services</u> sans changement	<u>700 000</u>
03		<u>Interventions Publiques</u> sans changement	<u>30 000</u>
		TOTAL DU CHAPITRE 29 =	2 382 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 30 : INSTANCE SUPERIEURE INDEPENDANTE POUR LES ELECTIONS	
01	03.325	<u>Rémunérations Publiques</u> sans changement	<u>11 600 000</u>
02		<u>Moyens des Services</u> sans changement	<u>5 000 000</u>
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>103 830 000</u>
		Subventions aux établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	103 830 000
		TOTAL DU CHAPITRE 30 =	120 430 000
		CHAPITRE 31 : DEPENSES IMPREVUES ET NON REPARTIES	
04	04.400	<u>Dépenses de Gestion Imprévues</u>	<u>443 800 000</u>
		Dépenses imprévues et non réparties de gestion	443 800 000
		TOTAL DU CHAPITRE 31 =	443 800 000
		CHAPITRE 32 : INTERETS DE LA DETTE PUBLIQUE	
05	05.500 05.501	<u>Intérêts de la Dette Publique</u>	<u>3 253 000 000</u>
		Intérêts de la dette intérieure	1 627 000 000
		Intérêts de la dette extérieure	1 626 000 000
		TOTAL DU CHAPITRE 32 =	3 253 000 000
		TOTAL GENERAL =	29 941 800 000